

L'inSud mersible

Journal de liaison des PIC et CTC

Fédération SUD-PTT : 25/27, rue des envierges 75020 Paris Tél : 01 44 62 12 00 Fax : 01 44 62 12 34

Octobre 2014

SUD, contre les mauvais coups de la direction !

E
D
I
T
O

Les mauvaises nouvelles continuent du côté du réseau d'acheminement et de traitement. Alors que l'on pouvait décemment penser que la direction du Courrier ferait une pause dans les fermetures, les annonces ont bel et bien repris. Dernièrement ce sont les PIC d'Arras et de Créteil qui sont dans l'œil du cyclone. Loin de se résigner, les personnels de ces centres ont fait le choix de lutter contre ce qu'on leur annonce comme une fatalité. Ils et elles condamnent des choix stratégiques à 1000 lieues des intérêts des postier-ères et usagers.

Les choix de la direction du Courrier ne sont pas un hasard : ils sont en parfait écho avec le fumeux « pacte social » que La Poste espérait nous faire parapher. Evolution des métiers, mobilités géographiques et/ou fonctionnelles, règle des 30 km explosée... cet accord nous promettait le pire des avenir dans une entreprise qui semble naviguer à vue. SUD ne s'y est pas trompé et a refusé le chantage odieux de la direction qui conditionnait quelques avancées (grilles indiciaires des fonctionnaires, complément poste revalorisé d'une dizaine d'euros mensuels) à la signature de cet accord anti-social !

Au final, l'accord ne s'appliquera pas en l'état puisque La Poste n'aura pas recueilli les 30 % de signataires nécessaires à sa validation. En effet, SUD, CGT et FO s'y sont opposés. Malheureusement nous n'avons pu aller plus loin puisque CGT et FO n'ont pas répondu à notre demande d'expression et d'action commune. Nous avons fait des propositions d'actions concrètes et nous poursuivons la lutte pour faire appliquer les mesures fonction publique concernant les grilles indiciaires des fonctionnaires de La Poste en interpellant les élu-es. Le gouvernement doit faire appliquer la loi. Nous ne lâcherons rien sur cette question importante. Nous réclamons également la revalorisation du Complément Poste sur le niveau haut et de nouvelles discussions sur les conditions de travail, les effectifs et la pénibilité. Et il y a du boulot sur ces points ! En particulier dans les PIC où l'absentéisme reste un des plus élevés, tous services confondus, en lien avec des postes de travail exténuants et des régimes de travail ne permettant pas de récupérer décemment.

D'ici quelques semaines auront lieu les élections professionnelles. Les personnels seront appelé-es à voter pour leurs représentant-es (en Comité technique et CAP/CCP, locaux et nationaux). Le calcul de la représentativité permettra également de déterminer la représentation des organisations syndicales dans les CHSCT. Nul doute que les personnels des PIC sauront se souvenir des actions menées par les équipes SUD, tant au niveau national qu'au niveau local pour les défendre et les accompagner dans leur refus de voir la direction du Courrier démanteler le réseau d'acheminement et de tri. SUD est au côté des personnels toute l'année, ce n'est un secret pour personne. Ce n'est d'ailleurs pas du goût des directions qui rêvent de nous voir nous affaiblir dans les PIC pour passer facilement leurs mauvais coups. **Du 1er au 4 décembre, ne nous laissons pas voler notre voix, votons SUD !**

Arras en lutte : Non à la fermeture

Il y a quelques semaines, la direction de la PIC annonçait aux personnels et à leur représentant-es la fermeture du centre à l'horizon 2016 avec transfert progressif du trafic sur la PIC de Lille-Lesquin.

Très rapidement toutes les organisations syndicales se sont réunies pour se mettre d'accord sur un mot d'ordre, un seul : Non à la fermeture ! Et proposer au personnel des perspectives d'action, qui refuse très majoritairement la mort annoncée de leur centre.

Et on peut le comprendre. Car quelles perspectives pour elles et eux ? La distri ? La PIC de Lille-Lesquin (à 50 km de là, avec 12 € de péage aller/retour sans compter les frais d'essence supplémentaires) ? Et sur quelles brigades, sur quels horaires ?

Pour les agents d'Arras, il est hors de question de négocier la fermeture de leur PIC. Ils et elles ont décidé de se battre par divers moyens. La grève, tout d'abord, avec un premier coup de semonce réussi le 18 septembre dernier. Une grève majoritaire (à l'appel de toutes les organisations) avec une manifestation qui aura réuni près de 200 personnes bien décidées à crier sous les fenêtres de la DSCC le refus de la fermeture et d'aller expliquer à la préfecture (où une délégation a été reçue) en quoi ce projet est néfaste à plusieurs niveaux.

Car oui, cette décision est délirante à plus d'un titre. Pour les agents tout d'abord, qui vont devoir changer de métier et/ou se payer des dizaines de km supplémentaires par rapport à ce qu'ils/elles vivent aujourd'hui. Délirant également pour celles et ceux qui vont se retrouver à courir sans arrêt pour articuler vie privée et vie professionnelle. Délirant enfin pour un département, et plus particulièrement le bassin arrageois, déjà durement touché par les suppressions d'emplois des entreprises environnantes.

Les personnels et les organisations syndicales ont parallèlement interpellé les élu-es, qui répondent présent-es pour présenter à la direction un projet alternatif qui permettrait de maintenir les emplois sur ce bassin d'emplois.

La section SUD d'Arras s'est également rapprochée de celle de Lesquin afin d'envisager des HMI communes et des participations au CHSCT de la PIC de Lesquin. Car il y a une dernière évidence : la fermeture d'Arras aura des conséquences bien au-delà des murs de la PIC. Non seulement pour les distri alentour (décalage des prises de service) mais également pour la PIC de Lesquin dont les brigades et les régimes de travail seront à coup sûr modifiés pour accueillir le trafic et les machines qui vont avec !



Bobigny : une fermeture dans la douleur

Le lundi 16 juin 2014, la DOTC 93 a soumis aux représentant-es des organisations syndicales, en Comité Technique, la version finale de l'accord d'accompagnement social dans le cadre de la transformation de la PIC de Bobigny en une plateforme Client Courrier.

Le 17 novembre le transfert du courrier industriel de Bobigny sera transféré sur Lognes (77), suivi le 1er décembre du tri arrivée. A cette date, après le transfert du départ le 29 septembre à Lognes et Paris Nord Gonesse (95), la PIC de Bobigny ne sera plus.

Les mobilisations autour des grèves de septembre et décembre 2013 et juin dernier, et les différentes actions du CHS-CT (délibération, expertise...) n'auront pas suffi à bloquer la stratégie destructrice d'emplois, de conditions de travail et de qualité de service postal par la concentration des activités, décidée par la seule direction du Courrier.

Tout au long de ces mois (de l'annonce de la fermeture jusqu'à la fin des négociations) la section SUD s'est employée à mener de front la mobilisation contre la fermeture et l'amélioration de l'accord d'accompagnement social. Les camarades investi-es dans l'action contre la fermeture devaient, dans le même temps, répondre à la direction de la PIC et de certains syndicats (FO, CFDT et CFTC pour ne pas les nommer) qui montaient le personnel contre notre syndicat en affirmant que l'essentiel pour les syndicats était dans le plan social. Une hérésie quand on sait que la PIC de Bobigny traitait encore près d'1,3 millions de plis par jour et qu'il y avait 270 emplois à sauver. Une pétition d'origine « inconnue » a même été proposée à la signature du personnel pour discréditer la stratégie syndicale menée alors par SUD et CGT contre la fermeture. Sans aucun scrupule se mettait en place un ignoble chantage au versement des indemnités.

L'accord social a été signé le 20 juin 2014 par tous les syndicats de la DOTC sauf SUD. La section a pris ses responsabilités pour améliorer cet accord social et certains points ont été modifiés comme le versement des indemnités de nuit pour les brigades de 4h00 et 4h45. Mais à l'arrivée cet accord reste inacceptable. Il maintenait le principe, pour celles et ceux qui n'auraient pas de proposition au 1er décembre, de se voir, pour certain-es, remettre une lettre de mission pouvant durer un an, ce que nous appelons, nous, une placardisation. L'accord ne contraignait même pas la direction à faire au moins une proposition de poste correspondant aux vœux des postier-ères à reclasser. Qui plus est, les indemnités ne seraient pas versées lorsqu'ils/elles seraient muté-es d'office ou licencié-es contre leur gré.

Aujourd'hui, les craintes qui ont justifié la non-signature de SUD d'un accord qui laissait des postiers et postières sur le bord de la route se confirment puisqu'il reste une quarantaine d'agents toujours sans aucune affectation et que la direction identifie comme les cas difficiles à reclasser. Il ne s'agit pas comme on pourrait le croire d'agents qui auraient une inaptitude. Ces dernier-ères pour la plupart sont affecté-es à la mise en place sur le centre du traitement des rebuts de toute l'Ile-de-France. On trouve dans cette liste aussi bien des cadres que des pilotes de machine et agents d'exécution, sans oublier des syndicalistes.

SUD reste donc dans cette lutte, le seul syndicat à vouloir ne laisser aucun agent sur le bord du chemin. La direction et les syndicats réformistes ont misé à fond la division du personnel en jouant sur les intérêts individuels contre les intérêts collectifs. **La section SUD ne baisse pas les bras et continuera son combat jusqu'au bout.**

Ex-PIC d'Avignon : une direction déloyale !

La PIC d'Avignon a définitivement fermé en juin 2014. Non contente d'avoir fait une pelleté d'économies, la DSCC Monts et Provence a fait le choix du bras de fer sur la question du versement des indemnités liées aux reclassements de nos collègues d'Avignon.

Alors que l'accord local d'accompagnement (reprenant les termes de l'accord de 2007 pour les régimes de nuit) prévoyait une prime de 2 500 € pour les agents passant de nuit en jour, la direction a décrété que celles et ceux affecté-es sur la PPDC en boulangerie ne la toucheraient pas ! La raison invoquée ? Une entourloupe puisque la direction a considéré dans un premier temps que les collègues passé-es en boulangerie étaient des travailleur-euses de nuit et que leur statut ne changeait donc pas. Une vaste blague !

De plus pour les agents ayant accepté une affectation sur une autre PIC, elle avait décidé de ne pas verser de prime en jouant sur une interprétation plus que fallacieuse de l'appellation des centres courrier (considérant que seules les PDC et PPDC étaient des centres courrier mais pas les PIC).

Mais c'était sans compter sur la ténacité de la section SUD de la PPDC qui, au terme de plusieurs réunions, a fini par arracher les primes dûes aux agents concerné-es.

Qu'on se le dise : que cela soit avant, pendant ou après une fermeture, SUD ne lâche rien et reste au côté des personnels.

PIC Rennes-Armorique

Suppression de l'escale aérienne

Quand il s'agit de fausses bonnes idées, nos dirigeants ne sont jamais à la traîne. Depuis plusieurs mois, ils ont décidé de fermer les escales aériennes les unes après les autres sur l'ensemble du territoire. Rennes est la nouvelle PIC sur la liste (dont l'escale aérienne sera fermée le 2 janvier 2015) qui sera remplacée par 3 liaisons routières. Il faut savoir qu'aujourd'hui, ce sont 170 000 plus prioritaires qui sont concernés.

La Poste fait d'une pierre trois mauvais coups :

- sur la qualité de service : heures de relevage anticipées mais également la fin du J+1 entre le Bretagne et d'autres régions (Rhône-Alpes par exemple)

- pour les agents de la PIC : une aggravation des conditions de travail des agents de nuit qui seront affecté-es sur le chargement et déchargement des camions supplémentaires

- pour l'environnement et la sécurité routière : mettre des camions supplémentaires sur la route (même la nuit !) est évidemment une mauvaise nouvelle sur ces deux aspects... Quelle hypocrisie de la part d'une entreprise qui ne cesse de s'auto-proclamer eco-responsable et citoyenne !!!

La suppression de l'avion desservant Rennes est une très mauvaise nouvelle pour les postiers et les usagers. On se croirait revenu ½ siècle en arrière.

SUD PTT condamne cette stratégie perdante pour les postières et postiers, les usagers et le service public.

ELECTIONS CAP, CCP, CT 2014

Ne vous laissez pas voler votre voix



Pour les élections professionnelles de 2014, La Poste a décidé d'imposer le vote électronique. Adieu les votes papiers, les enveloppes, l'effervescence de ces jours de vote.

Du 1er au 4 décembre, ce sera sur un écran d'ordinateur qu'il faudra voter. En 2011 La Poste avait déjà mis en place le vote électronique sur quelques directions et services nationaux. Le résultat a été sans appel : baisse massive du vote du personnel d'exécution.

Ne soyons pas dupes. L'intérêt pour La Poste n'est pas qu'économique. Ce sont les personnels qui bénéficient d'un écran sur leur poste de travail qui votent le plus. Nous ne ferons pas de procès d'intention, mais nous constatons que ce sont les syndicats les plus « réformistes », en prise avec une population managériale parfois éloignée de la pénibilité du travail, qui emportent une large partie des votes par voie électronique. Car beaucoup d'entre nous se découragent à cause de la file d'attente devant l'ordinateur isoloir, à cause des bugs, parce qu'ils ont perdu leurs codes, etc...

SUD PTT alerte tout le personnel : quelques soient les difficultés d'accès ou de manque d'envie d'utiliser un ordinateur, **ne vous laissez pas voler votre vote, car la stratégie de La Poste compte sur cette baisse de participation de l'exécution...** Une fois encore, mobilisez-vous pour ne pas rater cette élection qui n'a lieu que tous les 4 ans. Donnez les moyens aux syndicats de lutte comme SUD de progresser dans les résultats et donc dans leur représentativité, ce qui garantit de ne pas voir des organisations syndicales qui aiment « pactiser » décider de votre avenir, au pire moment des fermetures de PIC, des délocalisations, des suppressions d'emploi...

On a les syndicats qu'on mérite ! Nous, syndicalistes SUD des PIC, avons toujours été avec vous face à la machine à broyer le personnel et les emplois. Historiquement, les centres de tri ont toujours représenté le fer de lance des grands mouvements unitaires contre les politiques productivistes et destructrices. La résistance est un combat qui ne se tarira jamais. Nos revendications dans les PIC sont toujours d'actualité : le 2.1 grade de base, la lutte contre la pénibilité, le partage du temps de travail...

Du 1er au 4 décembre, contestez, revendiquez, ne lâchez rien, bref VOTEZ !!!